

M. Nicholson: Le ministre peut-il nous dire si, à son avis en Saskatchewan, ça coûte moins cher de produire des œufs en été qu'en janvier? N'est-il pas d'avis que le producteur qui se donne la peine de construire des bâtiments pour la production d'œufs en janvier devrait bénéficier du prix maximum ce mois-là?

L'hon. M. Harkness: Ce que je pense de cette question n'a aucune espèce d'importance. L'honorable député m'a demandé mon avis.

M. Argue: C'est juste; il ne vaut rien.

M. l'Orateur: A l'ordre! Sur cette question des œufs, j'espère bien que les œufs sont de meilleure qualité que les questions. Je m'abstiendrai de comparaisons peu flatteuses, mais je crois bien que ces questions pourraient être soulevées quand le budget du ministère de l'Agriculture sera à l'étude. Ces questions semblent donner lieu à beaucoup de discussion chaque fois qu'elles sont posées.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES—SUPPOSÉE ENQUÊTE PAR LE COMITÉ SÉNATORIAL DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le comité sénatorial des relations étrangères des États-Unis a invité des dignitaires canadiens à témoigner devant cet organisme, la semaine prochaine, lorsqu'il enquêtera sur les relations canado-américaines, ainsi que les journaux l'ont rapporté, et si le Canada participera aux délibérations de ce comité?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de cette question avant mon entrée à la Chambre. Nous ne savons rien de la tenue de cette enquête sur les relations canado-américaines, à l'exception de ce que nous avons lu dans les journaux. J'ai cherché à obtenir des renseignements officiels sur ce point, mais je n'y ai pas encore réussi. Je le répète, tout ce que nous en savons, c'est ce que nous avons lu dans les journaux. D'après une nouvelle dont j'ai pris connaissance, le comité sénatorial des relations étrangères n'inviterait pas de Canadiens à comparaître devant lui.

Je me permettrai, monsieur l'Orateur, de m'interrompre ici pour dire que nous avons été heureux de constater que le comité des

[L'hon. M. Harkness.]

relations étrangères du sénat américain commence à tenir compte des protestations canadiennes au sujet du tort causé aux intérêts canadiens.

M. Argue: Monsieur l'Orateur, la nouvelle du *Globe and Mail* que j'ai ici prétend que le comité voudrait aussi entendre le témoignage de fonctionnaires canadiens. Je voudrais savoir du ministre si le Canada serait disposé à examiner avec sympathie...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette, mais cette question est hypothétique et ne devrait pas être posée avant qu'on ait quelque certitude à ce propos.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'allais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question analogue pour savoir s'il jugeait opportun que des fonctionnaires canadiens comparaissent devant le comité des relations étrangères du Sénat américain; mais, comme vous avez déclaré la question irrégulière, puis-je demander au ministre si l'accord intergouvernemental canado-américain au sujet de l'organisme de défense aérienne, en juillet dernier, accord qui, selon le ministre de la Défense nationale, devait être conclu au début de l'année nouvelle, l'a déjà été.

M. Smith (Hastings-Frontenac): Monsieur l'Orateur, je n'ai sûrement pas promis qu'il serait prêt au début de la nouvelle année.

L'hon. M. Pearson: Le ministre de la Défense nationale l'a dit.

L'hon. M. Smith (Hastings-Frontenac): Tout ce que je puis dire au chef de l'opposition, c'est que ce document est encore en voie de préparation. Je souligne de nouveau, comme j'ai tenté de le faire l'autre jour, que personne ici ne sait mieux que l'ancien titulaire du portefeuille que je détiens maintenant combien il faut de temps et de soin pour préparer un document de cette nature.

L'hon. M. Pearson: Le secrétaire d'État aux affaires extérieures ne sait-il pas que, par le passé, les accords de cette nature étaient conclus par son ministère avant qu'une décision soit prise et non après?

L'hon. M. Fleming: La difficulté tient à ce qu'aucune décision n'a été prise.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

PRÉSUMÉE NOMINATION AU POSTE DE JUGE EN CHEF DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): J'aimerais demander au ministre de la Justice si l'on peut ajouter foi à la nouvelle, annoncée ce matin à la radio, voulant que l'ancien